

Travaux de dragage dans les ports de Lorient La Base et Kernével

Après les périmètres de Naval Group, du port de Commerce et de Pen Mané en 2019, c'est au tour des ports de Kernével et de Lorient La Base d'être concernés par des travaux de dragage.

Conformément au plan de gestion opérationnelle des dragages (PGOD) validé en juin 2019 par le Préfet du Morbihan pour une durée de 10 ans, Lorient Agglomération poursuit les opérations en rade de Lorient.

A partir du 15 octobre, les travaux de dragage vont concerner les secteurs du port de plaisance de Kernével à Larmor-Plage et de la Cité de la Voile Eric Tabarly à Lorient La Base. Ensuite, en janvier 2021, ils se déplaceront sur la zone de l'estacade du port de plaisance de Lorient.

Au total, 70 000 m³ de sédiments de qualité immergeable seront dragués. Les sédiments non immergeables seront laissés en place et dragués ultérieurement, quand une filière de gestion dédiée et autorisée à terre sera opérationnelle.

L'ensemble de ces opérations de dragages d'entretien et d'immersion est encadré par des suivis environnementaux réguliers.



La configuration de la rade de Lorient située à l'embouchure de deux fleuves (*Blavet* et *Scorff*) engendre une sédimentation régulière des bassins portuaires et chenaux d'accès. Le maintien des tirants d'eau nécessaires au bon fonctionnement des ports requiert donc des opérations de dragages d'entretien, relevant de la compétence de plusieurs maîtrises d'ouvrages : la Région Bretagne, Naval Group, Lorient Agglomération et la Compagnie des Ports du Morbihan.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

